



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

JOURNÉE DES ODG

SAINT FLOUR

05 FÉVRIER 2026



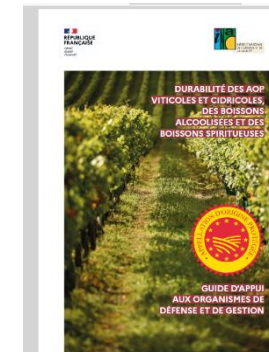
La Durabilité un enjeu stratégique pour les SIQO

- **Orientation du COP 2024 – 2027**
- **Objectif : inciter les ODG à conduire une réflexion stratégique sur les 4 dimensions de la durabilité (économique, environnementale, sociale et gouvernance) pour la pérennité de leur signe à moyen terme**

- **Des outils pour aider à la réflexion :**

Les guides sur la durabilité en viticulture

La démarche AOP durable du CNAOL et le guide INAO



- **Des déclinaisons variées : dans les cahiers des charges, des chartes, des démarches de type RSO,...**
-

L'innovation dans les SIQO, une condition pour durer,

DEI et VIFA des outils

- Pour prendre en compte des enjeux tels que le changement climatique ou les attentes sociétales, qui nécessitent une réponse rapide, en maintenant la promesse vis-à-vis du consommateur
- La possibilité de tester tout en revendiquant le signe, à conditions que :
 - ✓ cela reste sur un volume restreint
 - ✓ cela permette bien de vérifier grandeur nature des idées ou des travaux dont sait qu'ils donnent des résultats à petite échelle ou en dehors de conditions de productions spécifiques
 - ✓ ce soit tracé et évalué

⇒ Modification temporaire du cahier des charges qui nécessite d'avoir réfléchi à la durée et à la contrôlabilité de la mesure

Intérêt : « financement » de l'innovation et du risque
 rapidité d'instruction de la modification à l'issue de l'évaluation

Aller chercher de la valeur supplémentaire pour les SIQO, une piste pour durer

Des attentes consommateurs / clients (restauration collective) qui évoluent vers toujours plus de produits préparés/transformés

Nécessité d'avoir une réflexion sur la réponse possible des SIQO

- ⇒ Intégration des modes de présentations dans les cahier des charges (ex des CPC Gros Bovins, Veaux)
- => Réflexion sur les produits élaborés en volailles
- ⇒ Réflexion sur Egalim et la possibilité d'intégrer dans les 50% des préparations de produits IG – LR : loi spéciale une opportunité

Point de vigilance : ne pas trahir la promesse faite au consommateur
